

Améliorer leur gestion, exercer les meilleurs choix fiscaux

Code  
**1339**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**2 065 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PUBLIC

Responsables fiscaux, comptables et financiers d'associations – Leurs collaborateurs – Auditeurs – Contrôleurs de gestion – Avocats – Experts-comptables

### PRÉ-REQUIS

Avoir des notions de base en fiscalité

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Formation animée par un avocat spécialiste du secteur associatif

Retours d'expérience et mises en situation professionnelle

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale

## Objectifs pédagogiques

- Déterminer l'assujettissement ou non d'une association ou d'un organisme à but non lucratif (ONL) aux impôts commerciaux
- Appréhender les particularités des organismes à but non lucratif au regard des impôts du commerce (IS, TVA, impôts locaux)
- Sélectionner les modes de développement des activités lucratives complémentaires (franchise, sectorisation ou filialisation)
- Sécuriser l'octroi des avantages fiscaux du mécénat pour les donateurs

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

### Déterminer l'assujettissement ou non d'une association ou d'un organisme à but non lucratif (ONL) aux impôts commerciaux

Déterminer le caractère désintéressé ou non de la gestion d'un organisme à but lucratif

- Le champ d'application des impôts commerciaux
- La complexité des critères doctrinaux et jurisprudentiels de « non-lucrativité »
- La démarche retenue par la doctrine administrative
- Partage d'expérience : estimation chiffrée de l'incidence de l'assujettissement d'un organisme non lucratif aux impôts commerciaux à la suite d'un contrôle fiscal

Analyser la situation d'un organisme à but non lucratif au regard du critère de non-lucrativité

- L'absence de relation privilégiée
- La nécessité d'une gestion désintéressée
- L'absence de concurrence ou la mise en œuvre de la règle des " 4 P "
- Synthèse collective : détermination des étapes indispensables à la détermination du caractère lucratif ou non d'un organisme

et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### **ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## **Appréhender les particularités des organismes à but non lucratif au regard des impôts du commerce (IS, TVA, impôts locaux)**

### Gérer les particularités en matière d'impôt sur les sociétés

- Les quelques cas d'exonération d'impôt sur les sociétés
- La gestion des revenus patrimoniaux
- L'imposition des revenus fonciers
- Cas pratique sur la fiscalité applicable aux revenus patrimoniaux et immobiliers perçus par un organisme à but non lucratif

### Gérer les particularités en matière de TVA

- Les activités demeurant exonérées malgré l'assujettissement aux impôts commerciaux
- Le traitement particulier des subventions perçues en fonction de leur nature
- Le cas particulier d'une association non lucrative qui opte à la TVA sur une opération immobilière
- Le cas particulier des manifestations de bienfaisance
- Les conséquences en matière de taxe sur les salaires et de droits à déduction
- Mise en situation : détermination du traitement fiscale à opérer en présence de divers type de subventions

### Identifier les impôts locaux dus par l'association

- Les règles d'assujettissement à la CET (CFE et CVAE)
- L'assujettissement à la taxe foncière
- L'assujettissement à la taxe d'habitation
- Synthèse collective sur les points-clés de la taxation des associations aux impôts locaux

## **Sélectionner les modes de développement des activités lucratives complémentaires (franchise, sectorisation ou filialisation)**

### Identifier les situations propices à l'application de la franchise des impôts commerciaux

- Intérêts du bénéfice de la franchise
- Condition d'application de la franchise
- Partage d'expériences sur les situations dans lesquelles la franchise des impôts commerciaux est souhaitable

### Identifier les situations propices à la création d'un secteur lucratif

- Les conditions posées pour pouvoir sectoriser les activités lucratives
- La ventilation des biens entre le secteur lucratif et le secteur non lucratif
- Partage d'expériences sur les situations dans lesquelles la sectorisation est possible

## Identifier les situations propices à la filialisation d'activités lucratives

- Les modalités de création de la filiale commerciale
- Le traitement des dividendes reçus de la filiale
- Synthèse collective : quels sont les avantages et les inconvénients respectifs de chacune de ces modalités (sectorisation et filialisation) ?

## Sécuriser l'octroi des avantages fiscaux du mécénat pour les donateurs

### Analyser les régimes fiscaux applicables aux différentes ressources d'une association

- Les cotisations, les dons, les libéralités, les subventions, le parrainage...
- La distinction entre mécénat et parrainage
- Quiz : distinguer les opérations qui relèvent du mécénat ou du parrainage

### Examiner les conditions d'octroi des réductions d'impôt pour les mécènes

- Rappel des avantages fiscaux du mécénat / cas du rescrit fiscal
- Les conditions d'éligibilité au mécénat : caractère d'intérêt général, territorialité
- Les obligations déclaratives pour les organismes bénéficiaires et pour les mécènes
- Le traitement fiscal des nouvelles formes de mécénat : mécénat-partage, partenariat...
- Synthèse : les clauses essentielles de la rédaction d'une convention de mécénat

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

### PARIS

- 21-22 Sep. 2026
- 7-8 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 21-22 Sep. 2026
- 7-8 Déc. 2026

### AIX-EN-PROVENCE

- 7-8 Déc. 2026

### BORDEAUX

- 7-8 Déc. 2026

### CHAMBERY

- 7-8 Déc. 2026

### GRENOBLE

- 7-8 Déc. 2026

### LILLE

- 7-8 Déc. 2026

### LYON

- 7-8 Déc. 2026

### MARSEILLE

- 7-8 Déc. 2026

### MONTPELLIER

- 7-8 Déc. 2026

### NANTES

- 7-8 Déc. 2026

### NICE

- 7-8 Déc. 2026

### NIORT

- 7-8 Déc. 2026

### PAU

- 7-8 Déc. 2026

### RENNES

- 7-8 Déc. 2026

### ROUEN

- 7-8 Déc. 2026

### STRASBOURG

- 7-8 Déc. 2026

### TOULOUSE

- 7-8 Déc. 2026

### TOURS

- 7-8 Déc. 2026